

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Déstabilisations

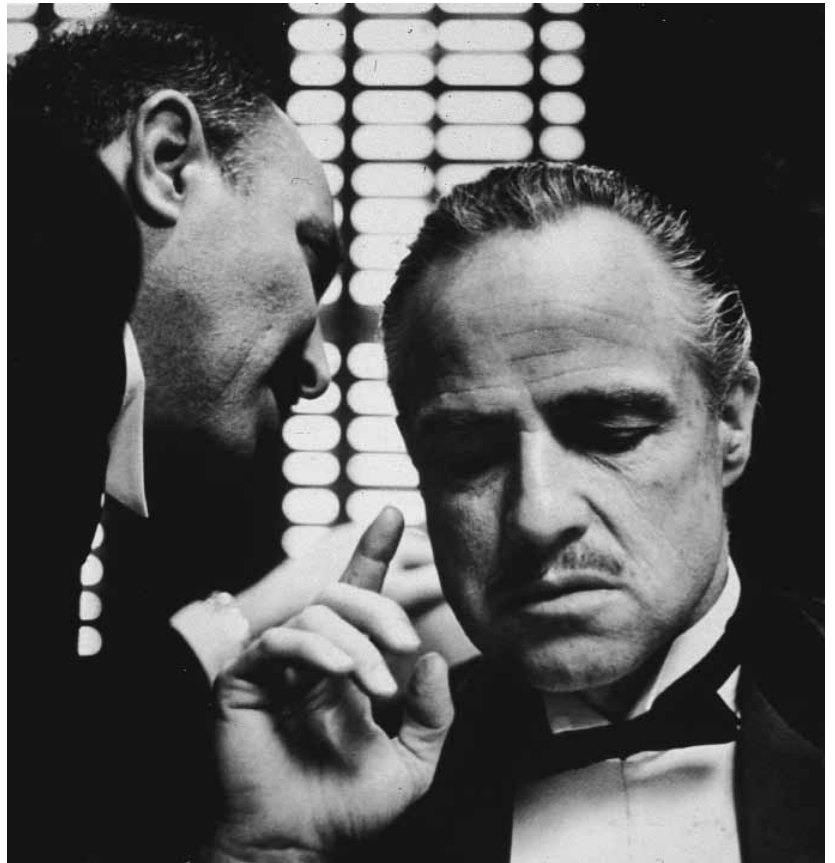
La dictature des actualités en temps réel agit malheureusement comme une puissante amnésie. Comme pour le reste, il est plus aisé de bombarder et d'exposer la barbarie de l'autre (pas celle de Guantanamo, d'Abou Ghraïb ou de Fallouja) plutôt que de travailler à des solutions politiques et à la liberté.

Les grandes puissances, les États-Unis en tête, déstabilisent le Moyen-Orient depuis trop longtemps, jouant les faiseurs de roi. Au lieu de jouer les va-t-en-guerre à 10'000 mètres d'altitude, il est parfois utile de rappeler le projet néoconservateur de recomposition et de «démocratisation» du Moyen-Orient qui a servi de base à l'invasion américaine de l'Irak de 2003. Douze ans et quelques centaines de milliers de morts plus tard, le bilan est dramatique. Les visions messianiques et impérialistes des néoconservatrices-eurs américain-e-s n'auront créé que le chaos. Bien entendu, l'invasion et l'occupation de l'Irak ne pouvaient pas servir de prélude à la Syrie, l'Irak, le Yémen, la Libye. Au piège de la guerre, comment soutenir les forces démocratiques, comment favoriser un changement politique, comment protéger les civil-e-s pris-e-s au piège? Contre la montée vers les extrêmes, ces forces démocratiques, refusant la religion comme programme politique, existent et doivent être soutenues.

Par contre-coup, en Europe, un climat délétère s'installe. Une des conséquences est ces initiatives affligeantes de citoyen-ne-s de confessions musulmanes se déclarant publiquement contre le groupe État islamique. Ce genre d'initiative montre la confusion totale, l'utilisation politique absurde du religieux et renforce *in fine* la stigmatisation.

Les guerres, les bombardements n'ont guère de vertu. Des bombes n'émergent que rarement la liberté des peuples.

Réd.



«Je vais proposer à l'État un forfait fiscal qu'il ne pourra pas refuser» (Photo: DR)

Sus aux privilèges!

L'abolition des forfaits fiscaux sera une de ces votations qui fera tomber les masques. Elle révélera quel est le projet de société que porte vraiment la droite et qu'elle défendra à coup sûr en vue du 30 novembre: une société où les plus riches peuvent négocier leurs impôts, où l'inégalité règne et où l'argent est le seul critère d'acceptation des personnes en provenance de l'étranger. Pour ces raisons, et d'autres qui sont développées dans ce numéro, nous appelons à voter oui à la fin d'un privilège scandaleux.

Lire en pages 6 et 7

■ Conditions de travail

Les logiciels d'entreprise ERP: vers une gestion de l'exploitation flexible et intégrée?

Page 3

■ Démocratie

Relançons l'idée d'une initiative législative fédérale!

Page 5

■ Économie politique

Aux États-Unis, les politiques de soutien aux entreprises privées ont conduit à une augmentation de la pauvreté.

Page 9

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Hemingway, *L'adieu aux armes*

Publié en anglais en 1929, et traduit en français en 1949, *L'adieu aux armes* est un roman de guerre qui raconte l'histoire d'amour entre un jeune américain, Frédéric Henry, et une infirmière anglaise, Catherine Barkley, sur le front italien durant la Première Guerre mondiale. À côté d'*À l'Ouest rien de nouveau* d'Erich Maria Remarque (cf. *Pages de gauche* 136), ce roman est certainement l'un des plus marquants sur la Première Guerre mondiale. Il évoque la boucherie et le désarroi, et rend compte de

l'affrontement entre l'armée autrichienne et l'armée italienne.

Un roman de guerre pour raconter une histoire d'amour triste et déchirante. Ce paradoxe souligne l'absurdité de l'existence. L'action se passe entre 1916 et 1918 à quatre endroits différents: les Alpes juliennes qui faisaient frontière entre l'Italie et l'empire austro-hongrois; Milan, la ville éloignée du front; le village de Stresa au bord du Lac Majeur à la frontière de la Suisse et enfin les rives du Léman, en Suisse.

Le *Tenente* Henry est un jeune américain ambulancier volontaire aux origines vagues. Lors d'une intervention, il est grièvement blessé à la jambe, et lors de son hospitalisation il tombe amoureux d'une infirmière anglaise. Enfin rétabli, il repart sur le front. Mais lorsque l'armée italienne bat en retraite, il choisit de désertir avec Catherine. Il fait donc son adieu aux armes et ils choisissent d'aller se réfugier en Suisse. Enceinte, Catherine accouchera d'un enfant mort-né, comme si l'innocence n'existait pas.

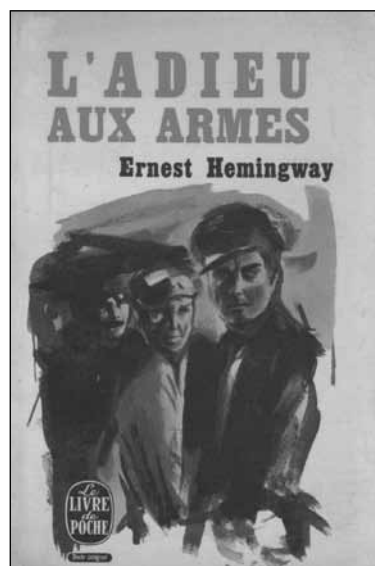
Hemingway raconte la sale vérité de la guerre. Il décrit la vie durant la guerre sans jamais

la glorifier. Les deux personnages principaux, malgré tout, sont des déserteurs, les cadres militaires sont incompetents. La vie sur le front est marquée, outre par les combats, par la lâcheté et la prostitution. La blessure du *Tenente* Henry n'est pas récoltée valeureusement au combat, mais alors qu'il mange des spaghettis. Finalement la retraite de l'armée italienne se passe dans la plus complète anarchie.

Hemingway lui-même ira sur le front italien en 1918, à l'âge de 19 ans, comme ambulancier volontaire de la Croix rouge. Il passera une semaine au front, près des tranchées, et sera notamment blessé par un éclat d'obus autrichien. Il passera environ trois mois à l'hôpital, en Italie, pour s'en remettre. On retrouve dans sa littérature ce monde violent aux forces destructrices, et l'humanité blessée qui cherche à trouver une voie de sortie.

Mathieu Gasparini

À lire: Ernest Hemingway, *L'adieu aux armes*, Paris, Gallimard, 1972 [1929].



IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-

Abonnement de soutien: Fr. 130.-

Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s·eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3

www.pagesdegaucho.ch

Case postale 7126, 1002 Lausanne

info@pagesdegaucho.ch

Rédaction:

Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:

Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Duros, Dan Gallin, Anne Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:

Marc Dubois, Lausanne

Sécretariat de rédaction et mise en page:

Gabriel Sidler

Webmaster:

Mathieu Gasparini

Illustrations:

Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:

Cora Antonioli et Eric Peytremann

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

CONFÉRENCE-DÉBAT

Nous sommes entouré·e·s de discours et de pratiques plus ou moins racistes, plus ou moins violentes, le nationalisme et la xénophobie imprègnent les votations et les débats... Nous sommes malgré nous plongé·e·s dans une sorte de «soupe» pleine d'ambiguïté: n'y a-t-il pas un certain glissement de tous les discours, y compris les nôtres, vers plus d'intolérance? Comment y résister?

Venez en discuter dans le cadre du programme «Exil» du Collège international de philosophie (CIPH), le samedi 25 octobre de 13h30-17h30, à la Fraternité (place Arlaud 2, Lausanne). L'entrée est gratuite.

Avec Silvia Amati-Sas, psychanalyste (Trieste, IPA), Marie-Claire Caloz-Tschopp, professeure théorie politique, philosophe (CIPH), Valeria Wagner, littérature comparée (UNIGE) et Stéphanie Pache, médecin (UNIL).

Organisation: Programme Exil du CIPH, en collaboration avec SOS-ASILE VAUD, Droit de Rester, Solidarités sans Frontières (SOSF).

Plus d'informations sur le site Internet www.exil-ciph.com

TRAVAIL

Gestion intégrée de l'exploitation

La distinction entre col bleu et col blanc est-elle toujours pertinente? Cette distinction essentiellement fordienne symbolisait la division du travail entre des ouvrières-ers dédié-e-s aux tâches manuelles, les cols bleus, et les cadres ou plus généralement celles et ceux qui travaillent dans des bureaux et qui feraient plus de conception, les cols blancs.

Ce qui caractérise en partie la période fordienne des relations de travail est cette volonté patronale de contrôler, de s'approprier le savoir-faire ouvrier. L'objectif est d'augmenter la plus-value. Cela passe par l'intensification des rythmes, le contrôle de la production, la lutte contre les syndicats et l'individualisation. La sociologie du travail est riche de ces travaux sur le monde ouvrier et sur ces luttes sur le sens du travail.

À l'ère néo-fordiste, l'objectif de l'accumulation du capital reste le même mais les *managers* pensent l'entreprise en réseau où les travailleuses-eurs s'organisent en équipes polyvalentes, compétentes, flexibles, inventives et autonomes. Les équipes sont le lieu d'une auto-organisation et d'un autocontrôle.

ERP ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Un des moyens pour promouvoir ce nouvel esprit managérial est indéniablement les nouvelles technologies informatiques. À cette transition des modes de travail, il faut lier l'essor des progiciels de gestion. Ces progiciels, souvent appelés par leur acronyme anglais ERP (pour *Enterprise Resource Planning*), se développent à la fin des années 1980. L'entreprise allemande SAP conçoit et popularise les premiers progiciels de gestion intégrée. Les premiers développements concernent la gestion des stocks et de la comptabilité. L'ambition est de suivre en temps réel l'activité de l'entreprise et de coordonner son activité autour d'un même système d'information.

Ses progiciels ont ainsi plusieurs modules (comptabilité, facturation, stock, RH, analyse, etc.). Chaque action dans l'entreprise est donc saisie dans le programme. Ensuite des droits d'accès différents permettent aux employé-e-s de saisir ou de voir différentes parties de l'ERP. C'est donc une gigantesque base de données accumulées sur l'entreprise, ses employé-e-s et ses activités.

Ainsi on retrouve dans l'ERP le nouvel esprit du capitalisme, l'idéologie managériale qui met en avant l'indépendance, la flexibilité et l'autonomie comme valeurs centrales pour mieux intérioriser ses contraintes. Au final, les paramétrages de l'ERP (avec les consultant-e-s) concentreront le pouvoir en haut de la pyramide. En effet toutes les actions sont saisies, renseignées, et les connaissances appropriées. Ce n'est plus l'ingénieur-technicien-ne qui va regarder les employé-e-s et rationaliser les processus, mais l'employé-e lui-même qui va le faire.

CADENCE MACHINIQUE

Désormais le travail des cols blancs connaît aussi des rythmes de travail imposés par une cadence machinique. La

traçabilité totale des actions donne l'occasion d'augmenter le contrôle souple. Les différents modules de l'ERP vont faire système ensemble. Souvent le paramétrage de l'ERP sera calibré en lien avec les indicateurs de performance qui guident l'évaluation. Sous l'apparence de la neutralité technologique, l'ERP masque la dimension matérielle de la domination et produit du consensus sur l'entreprise. Ainsi cette rationalisation induite par la mise en œuvre des ERP offre la possibilité de fusionner accumulation des connaissances et accumulation du capital.

Mathieu Gasparini

«Adoucir le peuple»

Beaucoup de sociétés d'informatique et de conseils proposent un ERP. Toutefois deux acteurs mondiaux majeurs cohabitent. Il s'agit de SAP, une entreprise allemande dont le chiffre d'affaires 2013 est de 17 milliards d'euros. Elle compte environ 66'000 employé-e-s et est présente dans 130 pays. La deuxième est l'américaine Oracle avec 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 120'000 employé-e-s. Un de ses ERP se nomme *Peoplesoft* et se concentre sur la gestion des ressources humaines. Elles grandissent beaucoup par acquisitions afin de conserver leur hégémonie. MG



«PRINTEMPS ÉRABLE»

Un Mai 68 québécois

De février à juillet 2012, le Québec a été secoué par l'un de ses plus grands mouvements sociaux de l'après-guerre. Nous en avons rendu compte sur le moment ici même (lire *Pages de gauche* n° 113), mais le temps passé n'a pas amoindri la résonance des événements de ce qui a rapidement été qualifié de «printemps érable». Parti d'un projet d'augmentation massive des taxes d'études des universités de la province, auquel se sont opposées toutes les faïtières étudiantes, le mouvement s'est rapidement étendu à d'autres secteurs de la société.

UNE GÉNÉRATION MILITANTE

L'ampleur de la mobilisation étudiante, l'inventivité de ses moyens de résistance, la jonction opérée avec une partie de la population après le vote de la loi liberticide limitant le droit de manifestation (qui voit chaque soir des milliers de personnes sortir dans les rues de Montréal en frappant sur des casseroles), le jusqu'au-boutisme imbécile du gouvernement de Jean Charest qui a constamment alimenté la résistance contre ses politiques, tout a contribué à faire de ce printemps 2012 un événement au sens le plus fort du terme. Tou-te-s celles et ceux qui ont participé à l'une ou l'autre des centaines de manifestations qui s'étaient de mars à juillet s'en souviendront. En ce sens, le printemps 2012 aura inauguré une génération. Parlera-t-on un jour des «douzards» à leur propos? Ils et elles le mériteraient.

Le parallèle avec Mai 68 est tentant à plus d'un titre. L'efflo-

rescence d'analyses et de témoignages qui a immédiatement suivi les événements est l'un d'eux. Du côté des témoignages, l'expérience la plus originale est sans doute le livre collectif *Pour un printemps*, composé de plus de 200 textes écrits par des personnes ayant participé d'une manière ou d'une autre à ce mouvement. La diversité des témoignages permet en particulier de prendre la mesure de ce qui a été un véritable mouvement social, remuant en profondeur tous les secteurs de la société québécoise. Ce projet, lancé par un collectif de citoyen-ne-s en 2012, connaît d'ailleurs un prolongement grâce à un site Internet, plus facile d'accès que le livre qui, à notre connaissance, n'a pas été distribué en Europe.

Du côté des figures médiatiques, il faut recommander la lecture de *Tenir tête* de Gabriel Nadeau-Dubois (l'un des deux porte-paroles de la CLASSE, le syndicat étudiant le plus combatif). Récit de la grève écrit une année plus tard, mais en même temps manifeste plein d'espoir malgré l'apparent reflux des événements, ce livre se situe dans la meilleure tradition des témoignages révolutionnaires. À le lire, on songe à Daniel Guérin, à Henri Lefebvre sur Mai 68, peut-être même à Lissagaray sur la Commune. Récit certes, mais aussi méditation sur la révolution et les changements dans une société, *Tenir tête* est de ces livres qui, bien loin d'enjoindre au fatalisme ou au cynisme, invitent irrésistiblement à l'action.

On sera en revanche plus réservé sur *On s'en câlisse*, analyse d'un éphémère «collectif de débrayage». Si le récit de quelques-uns des moments de cette longue grève étudiante par des actrices-eurs y ayant directement participé a une incontestable valeur documentaire et permet en particulier de saisir la très grande violence policière qui s'est abattue sur les militant-e-s, l'analyse théorique plaquée sur l'ensemble du mouvement est à la fois pédante et politiquement

inefficace. Là où les anonymes de *Pour un printemps* ou Gabriel Nadeau-Dubois encouragent, sans illusions ni aveuglement, cet autre livre abat les cœurs et énerve les têtes. Ici aussi, la comparaison avec Mai 68 n'est pas vaine; l'on sait en effet que les délires théoriques de certain-e-s pendant et après les événements les ont définitivement perdus pour toute action politique.

Du côté académique, l'éruption du printemps 2012 a également suscité de nombreuses publications. Parmi celles-ci, on peut mentionner un ouvrage collectif coordonné par Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri qui examine les différentes facettes du mouvement, qu'il s'agisse du militantisme étudiant, des stratégies médiatiques des grévistes ou de la répression policière féroce dont les étudiant-e-s ont été les victimes. Pour poursuivre l'exploration de ce printemps venu d'Outre-Atlantique, on trouvera dans le même ouvrage une bibliographie assez complète sur les événements de 2012 ainsi que sur le mouvement étudiant québécois en général.

LA RÉVOLTE EST IMPRÉVISIBLE

Les événements qui ont secoué le Québec il y a deux ans ont vérifié cette étrange loi voulant que les explosions sociales, qu'elles soient insurrectionnelles ou révolutionnaires, adviennent toujours là où on les attend le moins. La paisible société québécoise semblait peu propice au déclenchement d'un mouvement de cette ampleur, et pourtant, il a bien eu lieu! Cette explosion a aussi montré la centralité, dans nos sociétés, des luttes qui se jouent autour des universités. L'endettement massif des étudiant-e-s américain-e-s et leurs universités vendues à l'économie privée sont un cauchemar qu'ont rejeté avec force les manifestant-e-s du «printemps érable». Le combat se joue aussi en Suisse, car le modèle américain a déjà séduit les *managers* de l'EPFL ou de l'IHEID.

Antoine Chollet

À lire

- Collectif, *Pour un printemps, un livre citoyen*, Montréal, Artmour, 2012 (<http://pourunprintemps.ca>);
- Gabriel Nadeau-Dubois, *Tenir tête*, Montréal, Lux, 2013;
- André Frappier, Richard Poulin, Bernard Rioux, *Le printemps des carrés rouges*, Ville Mont-Royal, M éditeur, 2012;
- Collectif de débrayage, *On s'en câlisse*, Genève, Entremonde, Montréal, Sabotart, 2013;
- Marcos Ancelovici, Francis Dupuis-Déri, *Un printemps rouge et noir*, Montréal, Écosociété, 2014.

SUISSE

Relançons l'idée d'une initiative législative fédérale!

Le 22 octobre 1961, le Parti socialiste suisse subissait l'une de ces défaites rageantes en votation populaire, voyant sa proposition d'initiative législative fédérale refusée par 70,6% des votants (aucune femme ne votait au niveau fédéral à cette époque) et par tous les cantons. Celle-ci aurait permis de proposer «l'adoption, la modification ou l'abrogation d'une loi fédérale», en rassemblant le même nombre de signatures que les initiatives populaires ou à la demande de huit cantons, à l'image des référendums facultatifs. Bien que tous les cantons l'utilisent, ce mécanisme n'a, étonnamment, jamais pu être introduit au niveau fédéral.

UN AVANTAGE POUR LA GAUCHE

La gauche devrait pourtant très sérieusement réfléchir à relancer cette proposition aujourd'hui, et ceci pour au moins trois raisons.

Minoritaire au parlement, elle a davantage intérêt qu'un autre parti à soumettre au peuple des projets rédigés de manière précise. Un tel outil ne confierait plus la législation d'application aux bons soins du parlement, limitant ainsi les traductions infidèles à l'esprit des textes acceptés par le peuple tout en permettant de détailler les propositions qui lui sont soumises. La complexité de telles propositions ne poserait pas de problèmes insurmontables, certains référendums portent en effet déjà sur des lois comprenant des dizaines d'articles.

Il y a ensuite un argument plus fondamental pour la gauche. Une initiative législative ne requerrait que la majorité du peuple pour être acceptée, et non celle des cantons. On sait que la double majorité a toujours été un obstacle important pour la gauche du fait de sa faiblesse dans les petits cantons. L'initiative législative lui permettrait donc de concentrer sa campagne dans les lieux où elle est déjà forte et augmenterait très significativement ses chances de succès.

L'initiative législative permettrait aussi d'offrir une réponse constructive au débat sur les «limites» qu'il conviendrait de poser ou non à l'exercice de la démocratie directe, notamment sur la conformité des initiatives au droit supérieur. Comme elle mettrait au vote des textes de rang législatif, les textes supérieurs devraient être respectés. Le texte de 1961 le disait d'ailleurs tout à fait explicitement, puisqu'il précisait que la proposition ne devait être «contraire ni à la Constitution fédérale ni aux obligations que des traités imposent à la Confédération». Pour que cette limite soit véritablement opérante, il faudrait toutefois que les initiatives législatives soient plus faciles à lancer qu'une initiative populaire classique, par exemple en fixant un nombre inférieur de signatures à rassembler.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Pourquoi penser qu'il serait opportun de relancer ce projet aujourd'hui? La situation poli-

tique n'est plus la même qu'en 1961, puisque le premier parti de Suisse, l'UDC, s'est désormais converti aux bienfaits de la démocratie directe. Quels que soient ses sentiments exacts à son égard, il n'est pas interdit de penser que ce parti, ou du moins son électorat, pourrait soutenir le projet d'une initiative législative fédérale. Les chances qu'une telle proposition soit acceptée sont donc plus grandes aujourd'hui, pour autant que l'ensemble de la gauche retrouve le discours favorable à la démocratie directe qui a le plus souvent été le sien depuis son introduction. Quant à l'alliance «contre nature» qu'il faudrait faire avec l'UDC à cette fin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la gauche du XIX^e siècle a imposé les premiers mécanismes de la démocratie directe au niveau fédéral avec l'aide des catholiques-conservateurs.

Antoine Chollet



LE POING Le poing du mois est décerné à **Jean Christophe Schwaab** et **Suzanne Leutenegger Oberholzer** qui défendaient au parlement un amendement selon lequel il n'y avait quasiment jamais lieu de restreindre le droit à l'information à la victime, lors de la libération d'un condamné. Sur cette question sensible, on aurait espéré que le groupe socialiste se prononce plus clairement en faveur de la réintégration et s'oppose à un amendement qui laissait craindre de possibles tentatives de vengeances des victimes d'infractions.



LA ROSE La rose est décernée à **Marina Carobbio**, socialiste du Tessin et vice-présidente de l'initiative des Alpes. Elle s'est opposée en vain au Conseil National à un deuxième tube au Gothard. Le Tessin n'est pas enclavé, ni isolé (grâce au ferroutage), mais la région du Mendrisiotto est la plus polluée de Suisse et est asphyxiée par le transit de plus de 6 millions de véhicules. En plus d'être anticonstitutionnel, un deuxième tube ne fera qu'empirer la situation.



FISCALITÉ

Nuisible concurrence

La concurrence fiscale ne profite qu'aux riches et il est bon de le rappeler. En effet, pour pouvoir profiter du mécanisme, il faut pouvoir prendre domicile (pour les personnes physiques) ou établir son siège (pour les personnes morales) dans les juridictions fiscales les plus attractives et pouvoir en changer rapidement si l'État d'élection devait modifier ses lois fiscales. Autant dire que les personnes qui ont un emploi salarié ou la plupart des entreprises qui n'ont pas atteint la taille critique ne peuvent pas profiter de la concurrence fiscale.

PILLAGE DES RESSOURCES

L'abolition des statuts fiscaux spéciaux pour les entreprises, que la Suisse va devoir mettre en œuvre sous la pression internationale, est une excellente chose. En effet, ces artifices fiscaux permettent aux entreprises, exclusivement étrangères, d'échapper à tout impôt, ou presque, pendant de nombreuses années, en s'établissant en Suisse. La Suisse s'offre ce genre de politique (au prix, au passage, de plans d'économies fédéraux), contrairement à la plupart des autres pays, qui perdent ainsi des rentrées fiscales et peinent à financer les politiques démocratiquement décidées.

PAS DE CADEAUX POUR LES RICHES

Les forfaits fiscaux obéissent à la même logique, mais sont destinés aux individus fortunés et sont surtout utilisés dans les cantons romands. Pour en profiter, il faut ne pas avoir la nationalité suisse et n'y avoir jamais résidé. Il faut également avoir beaucoup de fortune. Ces conditions de base remplies, il est possible d'aborder l'autorité fiscale d'un canton et de proposer un certain montant (en principe, aux moins 400'000.- Frs) qui sera le montant (le revenu virtuel) sur lequel on sera taxé chaque année. Bien entendu, il faut

accepter de payer environ 40% de ce montant à titre d'impôt, mais l'économie devient très appréciable à partir d'un certain niveau de fortune.

OPACITÉ ET PETITS ARRANGEMENTS

L'imposition par l'intermédiaire de forfaits fiscaux viole le principe d'égalité, car il faut ne pas avoir la nationalité suisse pour en bénéficier. De plus, il est parfaitement injuste qu'à partir d'un certain niveau de fortune, il soit possible de ne pas être imposé sur l'ensemble de son patrimoine, mais seulement sur le montant que l'on aura négocié avec l'administration (en ne fournissant, en général, que des renseignements partiels sur son train de vie). Ensuite, ce type d'imposition cible les fortunes étrangères et leur permet d'exercer un chantage inadmissible sur leurs États d'origine («je pars en Suisse si vous ne baissez pas les impôts»), alors que la définition de la charge fiscale est d'abord une affaire de décision démocratique. Enfin, même si quelques cautèles ont été votées ces dernières années, l'imposition au forfait repose essentiellement sur la pratique des administrations fiscales... à savoir qu'elle a été introduite sans qu'un parlement ne la vote dans la loi fiscale.

Même si d'autres États ont des pratiques fiscales sans doute aussi agressives (par exemple le statut de «UK non-domiciled»), un minimum de bonne foi amène à constater que l'imposition au forfait est le pur produit de la tradition suisse de siphonage des ressources des États voisins, pour le plus grand profit des élites européennes.

Autant de raisons de voter oui à l'abolition des forfaits fiscaux le 30 novembre 2014.

Arnaud Thiéry

FISCALITÉ

Qui va pa

Les activités aventur de nombreuses ban suisses à l'étranger ont c bué à provoquer une in tante crise économique c cessité l'engagement d'a public. Les conséquences été particulièrement r pour les salarié-e-s en S mais aussi dans d'autres L'encouragement à l'év fiscale appauvrit globale les collectivités publiq enrichit ceux qui poss beaucoup. Les activités banques ont aussi prov des réactions des aut d'autres pays et abouti fois, à des amendes c quentes. Aujourd'hui, mêmes institutions ban prétendent utiliser les grises de la législation f afin de déduire ces mon



Payer les amendes des banques?

rières
nques
ontri-
mpor-
et né-
rgent
s ont
ortes
uisse,
pays.
vasion
ement
es et
èdent
s des
voqué
orités
, par-
consé-
ces
caires
zones
fiscale
tants,

provoquant des baisses considérables de recettes fiscales.

AMENDES OU SANCTIONS?

Dans sa réponse à la motion Suzanne Leutenegger Oberholzer (PS – BL), le Conseil fédéral renonce à différencier la question des «amendes»: en effet, on considère de manière séparée les sanctions financières prévues par le droit pénal, et dont la déductibilité n'est pas autorisée au niveau fédéral, et les sanctions financières infligées à titre de prélèvement sur le bénéfice, n'ayant pas de but pénal. En principe, ces dernières étaient déductibles des impôts à titre de charges justifiées par l'usage commercial. Par contre, le Conseil fédéral propose de permettre également la déduction des sanc-

tions ayant un but pénal, visant ainsi à diminuer le bénéfice imposable réalisé suite à des opérations illégales.

PERTES FISCALES MASSIVES

En raison du secret fiscal, aucun montant précis n'a encore été articulé, mais il apparaît que les pertes fiscales pour les collectivités publiques se chiffrent en centaines de millions de francs. De plus, les stratégies de lissage du bénéfice et de transfert de charges entre entités d'un même groupe entrent aussi en ligne de compte. En résumé, les marges de manœuvres à disposition des banques sont vastes, elles se font au détriment des recettes fiscales des collectivités publiques et il est évidemment absolument inacceptable

que les contribuables doivent payer pour les démarches irresponsables et illégales commises par les banques à l'étranger. Il est certain que la conséquence de cette soustraction fiscale sera une pression encore plus grande sur les prestations et les conditions de travail des salarié-e-s du secteur public.

Le respect des droits des salarié-e-s et la préservation de l'intérêt général sont complètement foulés aux pieds par les pratiques de la finance suisse, qui ne connaissent aucune limite. Les bénéfices issus de celles-ci sont faramineux, les coûts pour les salarié-e-s et les habitant-e-s de la Suisse le seront aussi.

*Julien Eggenberger,
député au Grand Conseil
vaudois*



FISCALITÉ

RIE III: l'hydre fiscale

L'hydre est un serpent mythique à plusieurs têtes. À chaque fois que l'on en coupe une, plusieurs, parfois plus féroces, repoussent. C'est un peu le principe de la nouvelle réforme proposée par le Conseil fédéral concernant l'imposition des entreprises (RIE III). Certes, la bonne nouvelle, c'est qu'on sera en fin débarrassé des infâmes «statuts spéciaux» tels que la société mixte, qui étaient décriés par l'Union européenne. Malheureusement, de nouvelles brèches fiscales ont été ouvertes, jugées conformes aux *desiderata* européens.

À part les statuts spéciaux nouveaux, il y a un autre aspect mécanique de la réforme: celle-ci entraîne une baisse de la fiscalité générale des entreprises. Puisque l'imposition des sociétés spéciales augmente, un taux unique doit être déterminé pour l'ensemble des entreprises. La concurrence effrénée

entre les cantons poussera ces derniers à faire de la sous-enchère fiscale, sous peine de voir les entreprises volatiles mettre à exécution leurs menaces de délocalisation. C'est un énorme effet d'aubaine pour toutes les autres entreprises, qui n'ayant rien à faire, verront leurs impôts baisser. Elles seront alors incitées à engranger davantage de bénéfices, renforçant par ce biais là les inégalités déjà criantes de notre société.

CADEAUX FISCAUX

Il y a au moins trois éléments proposés qui relèvent de véritables cadeaux fiscaux pour les entreprises les plus riches. D'abord, une nouvelle pratique, celle des *IP Box* (boîtes de propriété intellectuelle), pratiquée dans d'autres pays. En gros, une entreprise pourra payer moins d'impôts sur ses revenus issus de la propriété intellectuelle (licences, etc.). Cela est évidemment un moyen très facile

pour une société d'extraire des profits de ses filiales à l'étranger.

Deuxièmement, un mécanisme (*step-up*) permettra aux entreprises de payer le taux dont elles bénéficient aujourd'hui avec leur statut spécial pour de très nombreuses années, en réévaluant artificiellement leur patrimoine rapidement, puis en enregistrant de fausses pertes dans les prochaines années. Enfin, une nouvelle déduction pourra être rajoutée aux impôts, en permettant aux entreprises de considérer comme une charge non imposée un pourcentage de leurs capitaux propres. Lorsque vous empruntez de l'argent, vous pouvez déduire les intérêts. Ce système «d'intérêts notionnel» permettra de déduire des intérêts que vous n'avez pourtant pas à payer, sur le capital de l'entreprise. Les têtes de l'hydre repoussent.

Samuel Bendahan

MEXIQUE

Vers l'autonomie, la lutte continue

1^{er} janvier 1994, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) prend possession de San Cristobal de Las Casas et d'autres villes de l'État du Chiapas au Mexique. Des combats ont lieu avec l'armée mexicaine, qui perd momentanément le contrôle de cette partie d'un État riche en matières premières mais dont la population est la plus pauvre du Mexique.

TERRE ET LIBERTÉ

Derrière le slogan *Ya basta!* («ça suffit, maintenant!»), faisant écho à 500 ans de lutte des peuples insurgés, l'EZLN rejette les accords de libre-échange avec les États-Unis (ALENA) entrant en vigueur au même moment, et lutte pour la reconnaissance des populations indiennes alors sacrifiées sur l'autel du Capital. La plupart des richesses de leur terre sont effectivement exportées sans leur consen-

tement et au profit de grands propriétaires. Les populations indiennes n'ont pas accès à la santé, à l'éducation, à la terre, à la justice, au travail ou encore à la culture. La démocratie, la liberté et la justice deviennent alors revendications. Les images du passe-montagne noir et des foulards rouges du sous-commandant Marcos et de ses camarades se diffusent et des réseaux se tissent à l'international.

L'ÉTAT RÉPRIME

Toutefois, l'EZLN se replie rapidement dans la forêt tropicale lacandonne. Malgré la fin des combats, la guerre se poursuit, sourde. Les autorités mexicaines mettent en place une stratégie de contre-insurrection. Elles militarisent la région en construisant des casernes et des prisons. Elles développent de nouvelles infrastructures de communica-

tions afin de mieux contrôler le territoire, favoriser le tourisme et encourager l'arrivée de populations des autres États. Elles soutiennent des groupes paramilitaires orchestrant des campagnes d'intimidation, d'expropriations et d'assassinats. Elles mettent en place des programmes d'aide au développement ciblés. Elles poussent les organisations présentes au Chiapas à s'opposer aux zapatistes en leur promettant terres et soutiens financiers. Cette stratégie permet d'attribuer la violence aux conflits intracommunautaires et de légitimer l'intervention de l'armée mexicaine.

EXPÉRIMENTATION DÉMOCRATIQUE

En même temps, l'EZLN participe au développement d'une démocratie civile parallèle aux institutions gouvernementales mexicaines dans cinq communes indiennes: les *caracoles*, ou Conseils de bon gouvernement. Cette expérience développe, tâtonnante, une pratique démocratique originale mettant au centre les besoins réels des communautés indigènes. Une petite école zapatiste est créée afin d'inviter les militant·e·s du monde entier à venir découvrir le bilan de cette expérience d'autonomie et y participer. Cette année, année du vingtième anniversaire de l'insurrection zapatiste au Chiapas, l'EZLN a vu l'assaut d'un *caracol* et l'assassinat d'un enseignant de la petite école par un groupe de paramilitaires. Aujourd'hui, sur les routes du Chiapas, cette expérience et ce bilan ne se dévoilent pas. Toutefois, il est fréquent de voir des panneaux de soutien aux zapatistes avec leur corollaire, des bâtiments détruits et brûlés par les paramilitaires.

Sébastien Schnyder

www.cspcl.ouvaton.org
www.lavoiedujaguar.net

ÉCOSSE

Indépendance et internationalisme

Les Écossais·es ont refusé leur indépendance du Royaume-Uni le 19 septembre dernier. Le «No» l'a emporté par 55%. Au total, environ 3,6 millions de personnes auront voté, ce qui correspond à un taux de participation historiquement haut de 84,5%.

L'indépendance promue par le Parti national écossais, au pouvoir depuis 2007, n'aura donc pas convaincu une majorité de votant·e·s. Dans les caractéristiques du vote en termes de classe d'âge, il est intéressant de constater que les 25-39 ans ont voté à 55% pour l'indépendance alors que les plus de 65 ans ont voté à 66% contre. Aucun média britannique traditionnel n'a pris le parti de

l'indépendance de l'Écosse, créant par répercussion une campagne pour le «Yes» très vive sur Internet.

L'opportunité d'une indépendance a créé un vif débat au sein de la gauche. Pour caricaturer, voulait-on un socialisme dans un seul pays ou conserver une position plus internationaliste? D'autre part, l'indépendance aurait aussi signifié un affaiblissement notable de la gauche au niveau de l'Union. Ce débat aura donc été tranché, provisoirement, par les Écossais·es. En effet, il ne fait nul doute que la question de l'indépendance restera en toile de fond de la politique de l'Écosse et du Royaume-Uni.

Mathieu Gasparini

USA

Cadeaux fiscaux aux entreprises: l'expérience américaine

À l'annonce que Volkswagen allait finalement monter ses nouveaux 4x4 à Chattanooga dans le Tennessee, les politicien-ne-s du coin se sont gargarisés de la promesse de création de 2000 emplois. Ils et elles se sont vantés d'avoir réussi à convaincre VW d'«investir» 600 millions de dollars dans le Tennessee, alors qu'en fait 300 de ces millions viendront directement de la poche des contribuables. De toute manière Chattanooga était le choix logique pour construire ces 4x4. L'usine avait été construite il y a quelques années à peine, créant 2400 emplois, avec un «investissement» d'un milliard de dollars, dont la moitié elle aussi provenait des contribuables.

EFFET MULTIPLICATEUR?

On entend souvent que de tels cadeaux aux entreprises créent plus d'emplois qu'il n'y paraît du fait de l'«effet multiplicateur». Les sous-traitants aussi y gagnent. Les personnes qui occupent un bon emploi à l'usine dépensent plus dans les magasins et au restaurant. Il est vrai que les emplois induisent d'autres emplois. Une étude de l'Université du Texas montre que l'usine VW a créé près de 10 000 emplois. Cependant, une autre étude sur l'impact de l'usine, réalisée par l'Université d'État de Tennessee, a fourni des résultats moins reluisants. Un tiers des habitant-e-s Afro-Américain-ne-s de Chattanooga vivent dans la pauvreté. La pauvreté extrême s'est en faite accrue au sein de la ville durant la dernière décennie, malgré l'implantation de l'usine.

En effet, alors même que l'État distribuait de l'argent au secteur privé, les habitant-e-s du Tennessee ont dû subir les effets des attaques contre les services publics. Depuis la crise économique, des coupes ont affecté les services de santé, les soins aux personnes âgées et handicapées et l'éducation supé-

rieure. Quel est l'«effet multiplicateur» de tout cela?

Le sénateur Lamar Alexander, un autre de ces politiciens qui s'auto-félicitent des investissements de VW, veut tailler dans la sécurité sociale et les services de santé publique. Pense-t-il que couper les maigres budgets des personnes âgées n'affecte pas les économies des territoires où ces personnes habitent, se nourrissent et reçoivent des soins?

LA CAROTTE, PAS LE BÂTON

Il ne s'agit pas que du Tennessee, bien sûr. Aujourd'hui, tout le monde cherche désespérément à créer des emplois dans le secteur privé à n'importe quel prix pour les finances publiques, que ce soit dans des États gouvernés par les Démocrates ou les Républicains. IBM a joué avec les nerfs de ses employé-e-s du Vermont durant tout l'été en menaçant de vendre son usine de production de puces électroniques, ce qui signifierait sa fermeture. Le Gouverneur Peter Shumlin a promis de faire «n'importe quoi» pour sauver ces emplois. Au cas où vous vous demanderiez ce que signifie «n'importe quoi», ça veut dire un énorme subside public. De même, un peu plus tôt cette année, juste après avoir bénéficié de la plus grande baisse d'impôts de l'histoire de l'État de Washington, Boeing s'en est pris à ses salarié-e-s pour qu'ils et elles acceptent de revoir à la baisse leurs droits à la retraite.

Il y a quelques années encore, les États prétendaient que les concessions aux grandes entreprises permettaient de créer de bons emplois syndiqués. Maintenant, il n'y a même plus de promesses d'emplois. Les politicien-ne-s se battent pour savoir qui offrira la plus grosse carotte aux entreprises, sans jamais montrer le bâton. En fait, l'idée qui est béatement acceptée est que si l'on ne donne pas à ces rançonneurs ce qu'ils veulent, quelqu'un d'autre le fera.

Mais, de temps en temps, il serait bon de faire une petite pause et de réfléchir. Après tout, c'est uniquement grâce au travail de la population locale que ces entreprises font du profit. Pourquoi auraient-elles besoin de plus d'incitations?

Imaginons que nous cessions de subventionner massivement ces entreprises et qu'à la place nous utilisions ces dollars d'argent public pour réparer et améliorer les services publics. Par exemple, nous pourrions développer les transports publics, isoler les bâtiments afin qu'ils consomment moins d'énergie, rouvrir les bibliothèques et les piscines publiques, augmenter le nombre d'enseignant-e-s par élève, donner un toit aux sans-abris, installer des panneaux solaires, ouvrir les services de santé aux personnes qui en ont besoin. Tout ça aussi créerait des emplois.

Alexandra Bradbury

Article repris de Labor Notes
(Traduction RF)



CINÉMA

Capitaine Thomas Sankara

Thomas Sankara a pris le pouvoir au Burkina Faso, qui s'appelait encore la Haute Volta, le 4 août 1983, à la faveur d'un coup d'État. Il en restera le président jusqu'à son assassinat, le 15 octobre 1987.

IMAGES D'ARCHIVES

Le film de Christophe Cupe-
lin, présenté pour la première
fois au festival Visions du réel
en 2012, actuellement projeté
sur les écrans de Suisse romande,
raconte Thomas Sankara au
pouvoir. Presque exclusivement
composé d'images d'archives
(films, photographies, repor-
tages télévisuels et radiopho-
niques), il énumère les réalisa-
tions de ce jeune président, qui
n'avait que 33 ans lors de sa prise
de pouvoir. Les séquences vont
des discours à l'Assemblée gé-
nérale de l'ONU aux images mon-
trant Sankara mettant la main
à la pâte lors de visites de chan-
tiers, en passant par des extraits
d'interviews où le président ex-
plique son programme. Une voix
off lâche ça et là quelques com-

mentaires. Il s'agit sans doute
d'un parti pris, mais l'absence
de toute mise en contexte (quel
était le régime renversé par San-
kara? dans quel but les images
ont-elles été réalisées, et quand?
qui est le commentateur?) laisse
un peu perplexe.

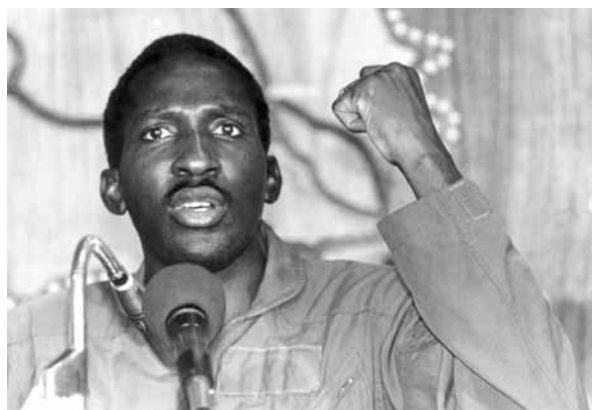
UN PROGRAMME ÉMANCIPATEUR

Il n'en reste pas moins que
ce film permet de découvrir une
personnalité africaine essen-
tielle, grand pourfendeur de
l'impérialisme, du néo-colonia-
lisme et de la Françafrique. Au-
delà des réussites de Sankara
durant sa présidence (augmen-
tation du taux de scolarisation,
constructions de routes, bar-
rages et dispensaires), l'inté-
ressé lui-même, faisant le bilan
de sa révolution, estime que
l'essentiel était d'avoir permis
au peuple burkinabè d'acqué-
rir la volonté de construire son
avenir lui-même. Le discours
de Sankara était éminemment
émancipateur, mettant en avant
la lutte pour l'égalité (on voit
Sankara instaurer une journée

où les marchés sont interdits aux
femmes, pour que les hommes
soient contraints d'y aller) ou en-
core l'écologie («la lutte contre
la désertification fait partie de
la lutte anti-impérialiste»). On
est plus surpris que le film ne
discute ni les échecs de la révolu-
tion (que Sankara admet) ni des
circonstances et responsabilités
de son assassinat, qui ouvrit le
pouvoir, pour 27 ans au moins,
à l'ancien meilleur ami de San-
kara, Blaise Compaoré.

Arnaud Thiéry

À voir: Capitaine
Thomas Sankara
(réal. Christophe
Cupe-
lin, Suisse,
2012, 101').



CINÉMA

Pas de révolte dans L'abri

Fait révélateur de l'état du
débat politique en Suisse, la sor-
tie d'un documentaire sur un
sujet tel que la politique d'asile
ou les sans-abri suffit à faire pas-
ser auprès de tous les médias son
réalisateur pour un «réalisateur
engagé». Or, «engagé», Fernand
Melgar ne l'est précisément pas:
tout son dispositif de cinéma (ca-
méra cherchant à se faire oublier,
pas d'intervention du réalisa-
teur, pas d'interview, pas de voix

off) vise au contraire à se déga-
ger de tout point de vue, et en
particulier de tout point de vue
politique, dans le but de donner
les gages d'une illusoire posture
de neutralité.

Si son cinéma d'immer-
sion garde le mérite évident
de nous permettre de péné-
trer dans des institutions aux-
quelles la plupart d'entre nous
ne seront jamais confrontés, les
quelques bribes de dialogues
qui pourraient éventuellement
permettre une appréhension
politique de la situation (par
exemple cette scène où un Séné-
galais se plaint de «l'inhumani-
té» de sa situation, ou alors celle
où un veilleur de nuit questionne
l'utilité et le coût d'un nouveau
logiciel informatique de gestion
de l'accueil) apparaissent de ma-
nière bien trop fugaces, et la le-
spectatrice-teur risque fort de

ressortir de la projection avec le
sentiment trouble que les migra-
tions économiques ou le nombre
limité de places en abri PC sont
des phénomènes quasi météoro-
logiques, aussi inéluctables que
la neige qui tombe et les grands
froids de l'hiver lausannois.

On s'en souvient, le choix de
filmer les victimes de la même
manière que leurs (sympa-
thiques) bourreaux avait valu à
son précédent film, *Vol spécial*,
de se faire traiter à Locarno de
«film fasciste»: si le jugement
semble un peu rapide, le fait que
le maton en chef – le directeur
de la prison pour sans-papiers de
Frambois – s'y soit fait acclamer
par le public de la *Piazza Grande*
devrait au minimum inciter à
un peu plus de retenue quand à
l'évaluation de l'utilité politique
des films de Melgar.

Gabriel Sidler

À voir: L'abri
(réal. Fernand
Melgar, Suisse,
2014, 101').



LIVRES

Les capitalistes du savoir

«L'ennemi du prolétaire, ce sont les intérêts de classe de l'intelligentsia reposant sur son exploitation»: pour le révolutionnaire polonais Jan Wacław Makhański (1866–1926), les doctrines socialistes, et en particulier le marxisme, loin de constituer un soutien du mouvement ouvrier, s'opposent en réalité à son émancipation et visent uniquement à permettre aux intellectuel·le·s de rivaliser avec les capitalistes industriels dans leur lutte pour le pouvoir d'État. Dans le but de transmettre cette critique iconoclaste et méconnue de ceux que le traducteur et présentateur de l'ouvrage, Alexandre Skirda, nomme les «capitalistes du savoir», les éditions Spartacus viennent de rééditer *Le socialisme des intellectuels*, recueil de textes de Makhański publiés entre 1898 et 1918.

Retournant les analyses de Marx contre lui-même,

Makhański rappelle que les coûts de formation de l'intelligentsia sont payés par la «plus-value nationale prélevée par les capitalistes», que le savoir, propriété de cette «nouvelle classe bourgeoise de «salariés» privilégiés», se transmet héréditairement, et surtout qu'il est illusoire de croire que cette classe en pleine expansion flotte librement dans le ciel des idées: de par la source de ses revenus, elle est au contraire «liée et intéressée directement à l'existence de l'exploitation capitaliste». La notion marxienne de «travail complexe», justifiant un salaire plus élevé par le temps supérieur passé à accumuler un savoir, ne sert dans ce cadre qu'à masquer l'extorsion de plus-value à l'origine de cette «force de travail» qualifiée.

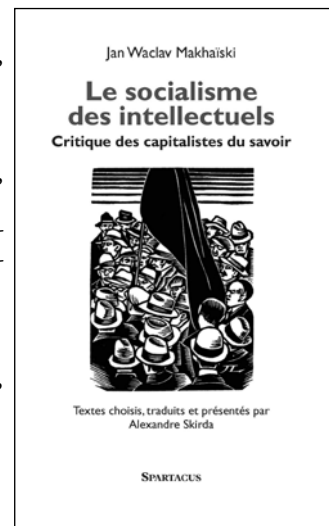
La promesse des socialistes d'une gestion de la production plus efficace et rationnelle

que celle du capitalisme, quant à elle, révèle pour Makhański leur volonté de prise du pouvoir d'État sans mise en question du rapport entre dirigeant·e·s/intellectuel·le·s et exécutant·e·s/manuel·le·s, intuition largement confirmée par l'expérience russe du socialisme d'État.

De nos jours où les expert·e·s, gestionnaires et communicant·e·s en tous genres règnent en maîtres, la critique de ce «socialisme des intellectuels» reste vivifiante, et propose de renouer avec le projet d'abolition de tous les privilèges, quelle qu'en soit l'origine.

Gabriel Sidler

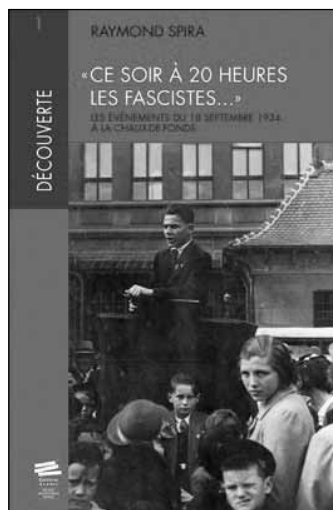
À lire : Jan Wacław Makhański, *Le socialisme des intellectuels. Critique des capitalistes du savoir*, Paris, Spartacus, 2014.



LIVRES

«Ce soir à 20 heures les fascistes...»

À lire: Raymond Spira, «Ce soir à 20 heures les fascistes...», Neuchâtel, Alphil, 2014.



Des menées fascistes en Suisse romande, l'on connaît bien l'affrontement de 1932 à Genève, du fait de ses conséquences tragiques. Les événements que nous raconte Raymond Spira dans un petit livre paru cet automne n'ont heureusement pas fini de la même manière, bien que l'atmosphère y fût électrique. Le 18 septembre 1934, l'Ordre national neuchâtelois, une organisation d'extrême droite fondée au début de l'année, appelle la classe ouvrière à une conférence contre les grands magasins, qui doit avoir lieu au théâtre de La Chaux-de-Fonds. Corporatiste, antisémite, antidémocrate,

et, naturellement, violemment antisocialiste et anticomuniste, l'Ordre national neuchâtelois ressemble fort à de nombreuses organisations qui se développent un peu partout en Europe et dans les autres cantons suisses à cette époque-là.

La dénonciation des grands magasins est un thème antisémite transparent dans les années 1930. L'Ordre national neuchâtelois tente d'attirer les prolétaires avec des arguments opportunistes sur leur exploitation par les «barons de la grosse entreprise». La gauche réagit en appelant à une contre-manifestation, rappelant dans un tract rédigé dans l'urgence que les organisateurs sont ceux-là même «qui trouvaient que les ouvriers massacrés et mutilés à Genève le 9 novembre 1932 n'étaient pas assez nombreux».

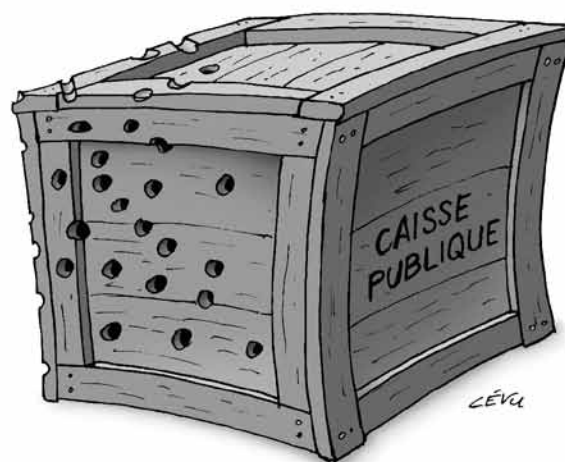
Devant le refus des organisateurs de faire de la confé-

rence un débat contradictoire, les huées de la salle empêchent les fascistes de prendre la parole. Une fois la salle évacuée, l'affrontement se prolonge Place de la Gare, sans toutefois faire de blessé·e·s.

Reprenant les articles des journaux de l'époque, dont la violence de ton ne peut que frapper aujourd'hui, ainsi que les différents comptes rendus des événements, Raymond Spira nous fait revivre cette journée agitée. Celle-ci connaîtra ensuite un prolongement le mois suivant, lors d'un long débat au Conseil général de la ville.

Une fois de plus, cet examen attentif de l'histoire suisse révèle l'existence d'une quantité de conflits parfois violents, qui mettent à mal l'image fallacieuse d'un peuple heureux et sans histoire(s)!

Antoine Chollet

*Terrorisme en Suisse***JAB**

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

SALLE DES PAS PERDUS**Qui a dit quoi?****A:**

«Je le dis depuis des années dans ma famille politique: il n'y a pas d'emplois sans employeurs. C'est pourquoi il est absurde de parler de "cadeau fait aux patrons". Une mesure favorable aux entreprises, c'est une mesure favorable au pays tout entier.»

«Nous vivons dans une économie de marché, dans un monde globalisé [...] Certains le nient, mais c'est la réalité. Et la France n'a donc pas à faire exception! Car quand les entreprises gagnent, c'est la France qui gagne»

«Il existe un déficit politique auquel nos peuples sont très sensibles. Nous avons eu le courage de faire l'Union européenne. Nous devons avoir maintenant celui de la réformer.»

B:

«La gestion de l'économie n'est ni de gauche, ni de droite: elle est bonne ou mauvaise.»

«C'est cela la "troisième voie": ni le laisser-faire, ni l'étatisme rigide, mais une participation active au progrès de l'employabilité.»

«Nous devons relancer l'esprit d'entreprise, la création de PME, et l'instauration d'un climat dans lequel on accepte de prendre des risques pour être indépendant, pour apprendre de nouvelles façons de travailler, et pour admettre que créer sa propre affaire est à la fois naturel et raisonnable.»

A: Manuel Valls (2014); B: Tony Blair (1998)